



Conseil d'Administration

Compte-rendu

1/17-18

Réunion du Samedi 6 octobre 2018

Membres du Conseil d'administration

Présents : Jean-François ANINAT, Élyane CANAL, Sylvain CAUSSÉ, Alain GILLES, Alexandre HEYWANG, Christophe FAULMANN, Cécilia GRESSENT, Janick KNAEBEL, Gary MARNAY, Fayza ZIOUECHE,

Excusés : Didier BEUVELOT, Vincent BOUREZ, Gilles CASTILLON, Florent CHAYET, Adrien MOGLIA, Philippe SOLANET

Absente : Sylvie BONHOMME

Salariés

Présents : Valérie COURTOIS, Xavier DEMANZE, Manuel DUBRULLE, François DURIER

Excusés : Frédéric MICHEL DE ROISSY, Roxane VENUTI

Votants présents : 12/20 administrateurs

Ordre du jour

0- APPROBATION DU CR du CA 3 – 7 avril 2018

1- COMMUNICATION du PRESIDENT

- 1.1 Partenariat SportsRaquettes
- 1.2 Le sport en France/CNOSF/CROS : pétition
- 1.3 Partenariat Sports Région
- 1.4 Réunion QUI fait QUOI ?
- 1.5 Fonctionnement du CA
- 1.6 Réunions CPC
- 1.7 Contribution fédérale Compétiteur
- 1.8 Informations **diverses**

2- POINTS SOUMIS AU VOTE

2.1 Secteur administratif

- 2.1.1 Comité bi-départemental 32/65
- 2.1.2 Date de l'AG 2019
- 2.1.3 Règlement Reconnaissances régionales

2.2 Secteur vie sportive

- 2.2.1 Arbitrage : plan d'actions, calendrier et coût des formations, candidatures C° CLOT
- 2.2.2 C° Para badminton : candidatures, missions
- 2.2.3 Neutralisation date unique Championnats départementaux

3- POINTS D'INFORMATIONS

3.1 Secteur vie sportive

3.1.1 Jeunes

- Label régional : modalités de mise en place, convention, cahier des charges
- Attribution des compétitions, Coupe Inter-Comités
- Informations diverses

3.1.2 Adultes

- Attribution Championnat régional Individuel
- Championnat régional Para-badminton
- Championnat d'Europe Para badminton : point d'étape, organisation, Implication des salariés et des élus
- Informations diverses

3.2 Secteur Gestion

- 3.2.1 Situation au 31/7/2018
- 3.2.2 Barème kilométrique
- 3.2.3 Informations diverses

3.3 Secteur Développement

- 3.3.1 Etat des lieux des territoires : Présentation et orientations
- 3.3.2 Informations diverses

3.4 Secteur Administratif

- 3.4.1 Médailles Jeunesse et Sports
- 3.4.2 Prévoyance
- 3.4.3 Informations diverses

4- QUESTIONS DIVERSES

Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi
Du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



Le Président remercie la communauté des communes du Limouxin pour l'accueil réservé au premier Conseil de la saison. Il souhaite la bienvenue à Xavier BOHARD, nouvel administrateur élu par l'Assemblée générale du 26 mai dernier ; le Conseil d'administration s'étoffe d'un membre issu du comité 32. Il remercie également David ANGELATS, Vice-Président au Haut-Niveau à la Fédération qui participe aux travaux de la Ligue.

0- Approbation du CR du CA 3 – 7 avril 2018

Aucune modification n'est demandée.

VOTE 1 // Le CR est adopté à l'unanimité

1- COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

1.1. SportsRaquettes / WestGut : point d'avancée

Le protocole des nouveaux accords qui lie la ligue Occitanie de badminton et SportsRaquettes a été signé par les deux parties, le 13 septembre dernier. L'information devra être diffusée sur le site de la ligue et le nouveau logo du partenaire sera apposé sur nos supports de communication. La convention initiale ainsi que les dispositions de ce protocole prendront fin en juin 2019.

1.2. Le sport en France

Au regard des orientations prises par le CNOSEF et le CROS, les membres du Conseil d'Administration entérinent leur désaccord avec la politique menée actuellement par le gouvernement qui induit des diminutions conséquentes sur les dotations allouées au sport. La signature de la pétition qui circule au sein du réseau sportif est nécessaire pour porter notre voix.

1.3. Partenariat SPORT REGION

Édition bi semestrielle qui promeut les disciplines sportives auprès de laquelle la ligue est abonnée (à hauteur de 180 exemplaires) pour une diffusion auprès des dirigeants des Comités/Clubs/Membres du CA. Au regard du coût annuel investit, le Bureau interpelle le CA sur la pertinence de maintenir la rédaction d'articles livrés clé en main tout en s'interrogeant sur la plus-value amenée par le support.

Un rappel est fait sur l'origine de cet abonnement principalement destinée à communiquer auprès des institutionnels. Le CA propose au secteur Communication de sonder le CROS, la DR, la Région, etc...

Par ailleurs, Le Bureau signifie son refus de participer à l'édition spéciale « Terre de champions » de Sport Région, pour une question également de coût (625€ pour 25 numéros).

1.4. Réunion du « Qui fait Quoi ? »

La Fédération, en son Président et Directeur Technique National, désire rencontrer les territoires pour discuter et présenter le mode de répartition des compétences et missions spécifiques prévus avec l'ensemble de ses organes déconcentrés (ligues et comités). Les dirigeants des comités, les membres du CA, les salariés de la Ligue ainsi que les membres de l'Équipe Technique Régionale sont vivement conviés à y participer.

Les échanges dureront environ 3 heures ; l'idéal aurait été soit, de pouvoir se rapprocher d'un Conseil des Présidents de Comité sur ce début de saison, soit de marquer un temps sur les CE 2018 à Rodez.

Le Bureau a décidé de lancer un second sondage pour relever le taux de participation initial (6/12 départements) aidé de Nicolas GALTIER qui a contacté chacun des dirigeants. La réunion du « Qui fait Quoi ? » se déroulera à RODEZ, le samedi 3 novembre dans l'après-midi, pendant les CE PARABADMINTON 2018. Les frais de déplacement des membres du CA et des salariés de la Ligue seront pris en charge par la Ligue.

1.5. Fonctionnement du CA

Constats faits sur la saison 2017/2018 :

- 50% de taux de participation
- Peu de retour aux sollicitations/questions/débats
- Manque de représentativité sur les manifestations extérieures (2/20 élus CA en représentation régulière en AG Comité et manifestations régionales extra badminton)
- Le dernier CA de juin 2018 s'est substitué en Bureau pour absence du quorum

Quel devenir pour la Ligue est dès lors à envisager au regard de l'investissement disponible possible ?

Le badminton est une jeune discipline où 90% du bénévolat dirigeant repose sur des actifs. Les actions régionales menées en direction des jeunes joueurs représentent le cœur de métier ; celles-ci sont pérennes à aujourd'hui. L'Etat sollicite les Fédérations pour un déploiement d'actions Sport pour Tous et liées au Développement Durable. Le taux d'augmentation du nombre de licenciés est à 0% sur les deux dernières saisons 16/17 – 17/18.

Un ciblage précis s'impose quant aux moyens humains et financiers dont nous disposons pour contenter la mise en actions des projets demandés à l'échelon national.

Appel à candidature :

La Trésorière fait part du non renouvellement de sa candidature pour ses missions actuelles à l'issue du mandat en cours. Elle fait dès à présent souhait de lancer un appel à candidature d'un trésorier adjoint à former à la gestion financière en collaboration avec le comptable de la Ligue.

1.6. Réunion du Conseil des Présidents de Comité

Deux réunions présentielles ont été préalablement fixées au calendrier régional, en septembre et en mars 2019. Compte-tenu des indisponibilités des Présidents de comité, seule la réunion de mars est maintenue ; 2 entretiens seraient proposés en visioconférence, positionnés pour chaque bassin EST et OUEST.

Au-delà du très bon accueil réservé par les Comités à l'issue du seul et unique Conseil déroulé sur la saison 2017/2018, une réflexion s'impose quant :

- au format de la réunion
- à l'absence de représentation régulière des territoires lors des CA
- à l'intérêt de faire exister le CPC
- au pilotage du CPC ; par la Ligue ?
- à quelle stratégie géographique mener ?

1.7. Contribution fédérale compétiteur

Des précisions sont apportées concernant la procédure À partir de cette saison, une contribution fédérale de 2€ est versée par chaque compétiteur à l'inscription sur un tournoi adultes. Trois possibilités de règlement de la contribution sont possibles : prélèvement, virement bancaire ou chèque.

La procédure est téléchargeable sur le site fédéral à partir du guide du badminton et en annexe du RGC.

1.8. Informations diverses

1.8.1. Ambassadeur Région Occitanie Paris 2024

La Région fait, auprès des ligues, appel à candidature pour la nomination d'un ambassadeur de l'Occitanie au JO Paris 2024. La candidature de David ANGELATS, du département des Pyrénées-Orientales, Vice-président FFBaD au Haut-Niveau est mise au vote.

VOTE 2 // La candidature de David ANGELATS est approuvée à l'unanimité.

1.8.2. Regroupement CFA Sports

Alain GILLE informe le Conseil qu'il a représenté le badminton régional à l'occasion du regroupement organisé en septembre dernier au CREPS de Montpellier suite à la fusion des centres de formation du sport.

2- POINTS SOUMIS AU VOTE DU BUREAU

2.1 Secteur ADMINISTRATIF

2.1.1 Comité bi-départemental 32/65

La demande de rapprochement des deux départements est actée par le Conseil d'administration du Comité du Gers afin que les 2 clubs des Hautes-Pyrénées puissent être officiellement intégrés au plan d'actions d'un territoire et bénéficier de la mutualisation des moyens humains et financiers.

La ligue doit donner son accord pour que la création du Comité bi-départemental 32/65 puisse être examinée au niveau fédéral.

VOTE 3 // ABS 1 POUR 11

La création du Comité bi-départemental 32/65 est approuvée à la majorité

2.1.2 Date de l'Assemblée Générale 2019

La date du samedi 18 mai est proposée pour la tenue de l'AG 2019.

VOTE 4 // La date du samedi 18 mai pour la tenue de l'AG 2019 est approuvée à l'unanimité

2.2.3. Règlement Reconnaissances Régionales « Le Volant de l'OCCITANIE »

Un additif est mis au niveau de la reconnaissance soulignant les performances du jeune joueur qui intègre aussi les qualités techniques et humaines de son entraîneur.

VOTE 5 // Le règlement Reconnaissances régionales « Le Volant de l'OCCITANIE » est validé à l'unanimité

2.2 SECTEUR VIE SPORTIVE

2.2.1 Arbitrage : plan d'actions, calendrier des formations

Gary MARNAY, Vice Président en charge de la vie sportive présente le nouveau plan d'action qui reprend et poursuit le travail très engagé de Gérard HUDELOT qui a dû, pour des raisons personnelles, interrompre son mandat et ses responsabilités au sein de la C° Arbitrage - La réunion de la CLOT du 21 septembre a formalisé ce plan.

Le calendrier de la formation des OT sera intégré dans le calendrier général des formations à partir de la saison prochaine.

Présentation du plan d'actions

Statistiques sur l'Occitanie /Comparatif au niveau national /Constats et objectifs fixés .

La mise en place prévisionnelle des actions s'étale sur la fin du mandat.

Remaniement au sein de la CLOT :

- Communication et Forfaits : gestion confiée à Sylvie DAURENSAN
- Gestion des Cartons : confiée à Janick KNAEBEL
- Relation avec les Territoires : gestion confiée à Hubert SALES
- Création du pôle Formation : gestion confiée à Alexandre HEYWANG
- Gestion et désignation des Officiels Techniques : confiée à Christophe ABRAHAM et Gary MARNAY

- Gestion de la logistique : confiée à Élyane CANAL.

Le Président remercie la commission pour ce travail et propose la mise au vote du plan d'actions.

VOTE 6 // ABS 1 POUR 11
Le plan d'actions présenté par la CLOT est validé à la majorité des présents

- La CLOT présente la candidature de Christophe ABRAHAM en tant que nouveau responsable de la Commission et de Sylvie DAURENSAN, chargée de la gestion des forfaits.

VOTE 7 // Les candidatures de Christophe ABRAHAM et Sylvie DAURENSAN présentées par la CLOT sont validées à l'unanimité

- **Coût des formations 2018/2019**

- Arbitre : 200€
- Juge-Arbitre : 200€
Nota : la tenue de JA ne sera remise que lors de la certification.
- Pack Arbitre et JA : 380€
- GEO (Compétence Ligue déléguée au département) : sur la base de 100€
- Passage au grade Ligue Certifié (Arbitre et Juge-Arbitre) : 50€

VOTE 8 // Le coût des formations 2018/2019 est validé à l'unanimité

2.2.2 C° Para badminton : candidatures, missions

- **Section PARABADMINTON**

La commission Parabadminton a reçu les candidatures de deux personnes volontaires pour s'investir avec les membres actuels de la commission : Marcel MAUREL, adhérent du club de ST ORENS et Fabien MORAT, athlète de Haut-Niveau, du Volant Salanquais

VOTE 9 // Les candidatures de Marcel MAUREL et de Fabien MORAT pour rejoindre la Section Para-badminton sont validées à l'unanimité

2.2.3 Neutralisation date unique Championnats départementaux

À la demande d'un délégué de l'Hérault lors de l'AG 2018, le Bureau propose au CA le principe de banaliser un week-end dédié aux championnats départementaux adultes afin d'y favoriser sa fréquentation et d'ouvrir une plus large participation des compétiteurs sur les régionaux de mêmes catégories. La date sera fixée en concertation avec les Comités. L'entrée en vigueur de ce dispositif est prévue pour la saison 2019/2020.

VOTE 10 // CONTRE 3 ABS 2 POUR 7
Le principe de banaliser un week-end dédié aux CD Adultes est validé à la majorité

2.2.4 Candidatures Régional Individuel, Coupe Inter-Comités

Le club de Trèbes Carcassonne s'est porté candidat pour l'organisation du championnat régional individuel. Sa candidature répond au cahier des charges pour l'organisation du

Régional Individuel couplé avec le Régional Para-badminton, sous réserve de l'acceptation du CA du club de Trèbes/Carcassonne pour l'organisation de ce dernier.

VOTE 11 // La candidature du club de Trèbes/Carcassonne pour accueillir le Régional Individuel et le Régional Para-badminton les 25 et 26 mai 2019 est validée à l'unanimité

Ce dernier pourrait faire l'objet dès la saison prochaine, d'une organisation individuelle à l'instar des autres championnats régionaux.

la ligue OCC fait partie des 5 ligues sollicitées par la FFbAD pour prendre part au projet expérimental "Bad et Handicaps" qui serait à mener entre janvier et juin 2019. Cette expérimentation consisterait d'une part à accueillir une étape du circuit de compétitions "Parabadminton" (5 étapes) et d'autre part de coordonner/piloter la mise en oeuvre sur son territoire de plateaux clefs en main "Bad&Handicaps" (Réfèrent : Anthony GUIDOUX).

3- POINTS D'INFORMATIONS

3.1 Secteur vie sportive

3.1.1 Jeunes

- **Label Régional** : modalités de mise en place, convention, cahier des charges

Un cahier des charges unique : Modification principale apportée au format actuel qui regroupe les 2 précédents.

- La convention : elle précise les modalités du soutien apporté aux clubs pour atteindre un label ; sa durée est de 2 années au maximum. A l'issue, un suivi (hors financier) sera maintenu par la commission Jeunes auprès des structures labellisées.
- Période pour candidater : Avril pour la saison N+1. Pour la saison déjà en cours, les dossiers (Convention, cahier des charges et Guide) seront envoyés courant octobre 2018.

- **Attribution des compétitions régionales**

Toutes les compétitions régionales ont été attribuées et confiées après examen des candidatures et mise au vote électronique du CA courant août SAUF pour la Coupe inter-comités pour laquelle aucun appel n'a été effectué.

3.1.2 Adultes

- **CE 2018 PARABADMINTON : point d'étape, organisation, Implication des salariés et des élus**

L'organisation prévisionnelle de cet évènement a décroché le label ECOBAD ainsi que celui du Développement Durable « Le sport s'engage ».

- Organisation des secteurs en charge du déroulé de la manifestation :

Constat est fait du très sérieux besoin en bénévoles ; les membres du CA sont largement sollicités pour se positionner sur le planning des secteurs. Le récapitulatif des actions en amont et pendant la compétition est compilé et publié. Reste à chacun de porter ce championnat d'Europe en s'inscrivant d'une manière ou d'une autre, à la hauteur souhaitée pour soutenir son organisation.

- **Invitations**

La ligue est chargée de l'envoi des invitations pour l'ensemble du Comité d'organisation.

- **Planification temps bénévoles CA et Salariés**

Un tableau de planification des besoins de chaque secteur circule au sein du réseau. A chacun de s'y inscrire soit en intervention durant la compétition, soit en amont sur une aide à la préparation.

3.2 Secteur GESTION

3.2.1 Situation au 31/7/2018

Malgré de nombreux encours à plus de 30 jours qui perdurent, la situation présente un équilibre à + 3000€.

Par secteur d'activités : pourcentage de répartition satisfaisant entre le prévisionnel et réalisé. La trésorière attire l'attention sur les baisses de dotation du CNDS à hauteur de 19% sur le secteur Haut-Niveau. Le secteur formation n'est plus subventionné. Globalement, les dotations ligue + comités affichent une diminution de 39%.

Le retour sur les dotations Jeunes et Formation de la Région est à ce jour en attente.

3.2.2 Barème kilométrique

Le barème kilométrique est actuellement à 0.308 € du km pour les élus et bénévoles et 0.40 pour les salariés. La Trésorière informe le CA de l'augmentation à hauteur respectivement de 0.35 et 0.45 € du km à compter du 1^{er} janvier 2019 décidée lors du Bureau du 15 septembre 2018.

3.2.3 Informations diverses

Dialogue de gestion

En cours auprès de nos comités pour le DG 2019. Les axes de travail sont maintenus à l'identique pour le DG Fédération/Ligue 2019.

3.3 Secteur DEVELOPPEMENT

3.3.1 Etat des lieux des territoires : Présentation et orientations par François DURIER

Cet état des lieux reprend la synthèse des entretiens menés avec chacun des représentants de Comité sur la période de septembre 2017 à avril 2018

Reprise des statistiques par comité :

- Nombre de licenciés + nombres de licenciés féminin et jeunes
- Nombre de clubs
- Mode de fonctionnement des comités/réunions/Commissions
- Professionnalisation
- des Actions jeunes
- du nombre d'EFB
- des compétitions jeunes organisées
- Répartition des comités au regard du % de JA par nombre de compétitions
- de l'encadrement formé sur les saisons 16/17/18
- des équipements

Une réflexion doit être menée sur le type de soutien à mettre en réponse à l'état des lieux et au plan d'actions à mettre en place.

La date échéance est fixée au prochain CA, le 21 janvier 2019.

La deuxième rencontre en territoire qui fera l'objet d'un retour sur actions est programmée pour la fin de saison en cours.

3.3.2. Informations diverses

Présentation du Logiciel SCORE CENTER www.score-center.fr – Créateur Alexandre HEYWANG

Logiciel interactif qui permet d'enregistrer à l'aide de tablettes individuelles, connectées à la table de marque, les scores des joueurs en temps réel pendant la compétition.

Le Président propose au CA l'utilisation du logiciel SCORE CENTER lors de la prochaine compétition régionale.

VOTE 12 // L'utilisation du logiciel SCORE CENTER sur la prochaine rencontre régionale est validée à l'unanimité.

3.4 Secteur ADMINISTRATIF

3.4.1 Médailles Jeunesse et Sports

La candidature de Christophe FAULMANN sera présentée. Cécilia GRESSENT n'a pas souhaité donner une suite favorable à la proposition du Bureau.

3.4.2 Prévoyance

Rappel : Suite à la fusion, deux organismes assurent la gestion de la prévoyance du personnel. Un regroupement est à effectuer. Les garanties sont identiques car fixées par les accords de branche ; le choix se porte sur CHORUM compte-tenu de l'accompagnement porté lors de nos démarches et demandes de conseils.

4- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est soumise au Bureau.

L'ordre du jour est épuisé, le président lève la séance à 17H00.

Christophe FAULMANN
Président

Jean-François ANINAT
Secrétaire Général